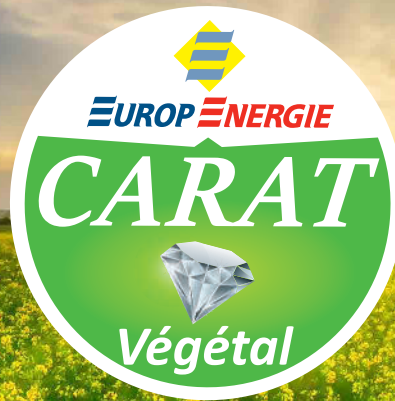


Oubliez l'ancien fioul

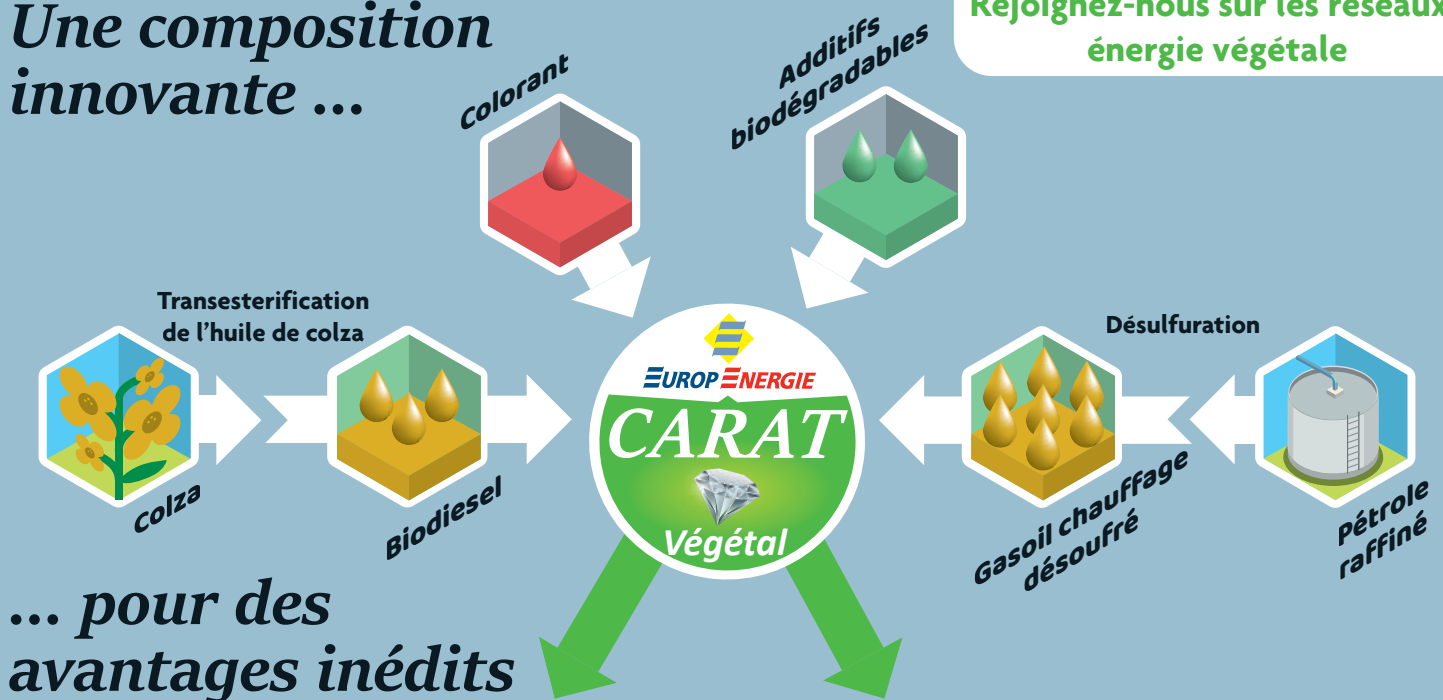


30

L'énergie est notre avenir, économisons la !

Une composition
innovante ...

Rejoignez-nous sur les réseaux :
énergie végétale



... pour des
avantages inédits

Moins de soufre

Chaudière et qualité de l'air préservées

Un additif spécifique EED-BIO

Améliore l'ensemble des performances et caractéristiques

Votre chaudière reste propre

Différence visible lors de votre entretien annuel

Combustion améliorée

Réduction de consommation (agrément UTAC)

Le colza pour réduire la part fossile

Moins d'émissions de CO2

Améliorant de TLF

Pas de figeage, même à basse température

Masquant d'odeur

Meilleur confort lors de la livraison

Inhibiteur de corrosion spécifique

Pas de corrosion dans la cuve

CARAT Végétal

Pourquoi changer votre
chaudière fioul ?
Avec CARAT Végétal,
bénéficiez d'une
énergie actuelle et
d'une chaleur agréable

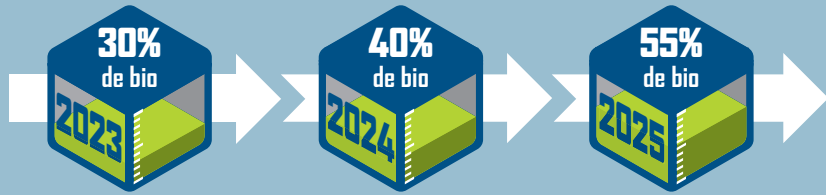


CARAT Végétal

est disponible chez de
nombreux distributeurs
d'Ile de France et du
Grand Est, scannez ce
code pour trouver
le votre :



Notre trajectoire vers le renouvelable



EuropEnergie Distribution s'engage dans la transition énergétique et garantit une trajectoire vers une énergie majoritairement renouvelable à partir du 1^{er} juillet 2025

SPECIFICATIONS	Fioul standard (1)	CARAT VÉGÉTAL 30	Méthode
COULEUR	Rouge		
MASSE VOLUMIQUE à 15 °C	0,830 à 0,860 kg/l		NF EN ISO 3675 NF EN ISO 12185
VISCOSITE à 20 °C	Inférieur à 6 mm ² /s		NF EN ISO 3104 DIN 51603-1
TENEUR EN SOUFRE	de 20 à 1 000 ppm	moins de 10 ppm	NF EN ISO 24260 NF EN ISO 14596
DISTILLATION % v/v évaporé	Inférieur à 65 % à 250 °C 85 % à 350 °C minimum		NF EN ISO 3405
POINT D'ECLAIR	> 55°C 120°C maximum		NF T 60-103
ASPECT	Clair et limpide		Visuel
TENEUR EN EAU	inférieure ou égale à 200 mg/kg		NF ISO 6296 NF EN ISO 12937
TENEUR EN SEDIMENTS	0,10 % (m/m) maximum		NF ISO 3734
POINT DE TROUBLE	+ 2 °C maximum	Du 1 ^{er} novembre au 31 mars : -5°C maxi Du 1 ^{er} avril au 30 septembre : +2°C maxi	NF EN ISO 23015
STABILITE A L'OXYDATION	25 g/m maximum	Agent anti-oxydant	NF EN ISO 12205
POINT D'ECOULEMENT	- 9 °C maximum	Du 1 ^{er} novembre au 31 mars : -24°C maxi Du 1 ^{er} avril au 30 septembre : -15°C maxi	NF T 60-105
TEMPERATURE LIMITE DE FILTRABILITE	- 4 °C maximum	Du 1 ^{er} novembre au 31 mars : -20°C maxi Du 1 ^{er} avril au 30 septembre : -10°C maxi	NF EN 116
RESIDU DE CARBONE (sur le résidu 10 % de distillation)	0,35 % (m/m) maximum		NF ISO 6615 NF EN ISO 10370
INDICE DE CETANE mesuré	40,0 minimum	minimum 50	NF EN ISO 5165
ADDITIF SPECIFIQUE EED-BIO **	NON	Biodégradable, à base d'alcool Réduction de consommation Protection des matériels	
COLORANT	La couleur sera obtenue soit par addition de 1 gramme par hectolitre de rouge écarlate (orthotoluène-azo-ortho-toluène-azo-bêta-naphtol) ou tout autre colorant autrement dénommé mais chimiquement identique, soit par addition de 0,5 g/hl de rouge N-éthyl-1-[[4(phénylazo)phényl]azo]-2-naphtalénamine ou tout autre colorant autrement dénommé mais chimiquement identique. Ces deux types de colorants, chimiquement différents, ne doivent pas être mélangés lors de la coloration		
AGENT TRACEUR	NON	Détermination de la présence par fluide révélateur	
CONDUCTIVITÉ ÉLECTRIQUE	150 pS/m à 20°C minimum		ISO 6297 NF EN ISO 3170
TENEUR EN ESTER D'HUILE DE COLZA (EMHV)	NON	Supérieur à 26 % (v/v)	NF EN 14078
ADDITIF SPECIFIQUE EED-OXY+ **	NON	Biodégradable, à base d'alcool Anti-oxydant - Stabilise les EMHV Améliorant de TLF	

* Valeurs indicatives moyennes ne constituant pas des spécifications ni des valeurs garanties.** Produits incorporés au dépôt EPHS de Melun La Rochette (1) selon fiche CSR 4-4-07 du 15 novembre 2016 du CPDP

CARAT VÉGÉTAL 30 - Version 1.0 - Mai 2023 - Studio Lune Bleue

